

L'INFOLETTRE DU SCRC

NUMÉRO 13 • 24 AVRIL 2019

Sursis pour l'ancienneté

En raison de l'ampleur et de la complexité de la problématique de l'ancienneté, le SCRC a obtenu une suspension de délai pour déposer à l'employeur les motifs de contestation des dates d'ancienneté. Le syndicat a également demandé à l'employeur la mise en place d'un comité de travail sur les listes d'ancienneté. Nous avons obtenu mardi une réponse favorable de l'employeur. Le SCRC continue à défendre les droits des membres. •

Du nouveau sur la question des affectations

À la suite de la communication diffusée par l'employeur mercredi au sujet des affectations à long terme (période estivale), de nombreuses questions ont été soulevées par les membres. Le SCRC a rencontré l'employeur jeudi matin et avons convenu d'une compréhension commune. Ainsi, les employés temporaires doivent être disponibles pour la période estivale et l'employeur doit offrir les affectations prévisibles par titre d'emploi et selon la priorité d'appel, en s'efforçant d'octroyer de plus longue durée en tenant compte des compétences et des qualifications de chacun. Vous recevrez une communication plus détaillée couvrant les questions soulevées d'ici mercredi. •

Suppressions de postes

À la suite des dernières suppressions de postes annoncées, le comité mixte de planification de la main d'œuvre s'est mis en place pour faire le suivi des dossiers des membres concernées afin de protéger leurs droits et de tenter de trouver la meilleure issue possible. Rappelons que l'employeur a déclaré, dans Le Devoir le 29 mars, qu'il n'y aura « pas d'autres annonces de ce type-là ». Nous demeurerons vigilants. •

Statuts

Un conseil syndical s'est tenu le 22 mars pour débattre des propositions du comité des statuts de changements de certaines clauses de nos statuts et règlements. Les discussions ont tourné notamment autour de notre système électoral dans tous ses aspects et de l'organisation de nos assemblées générales. Le samedi 6 avril, le conseil syndical s'est réuni à nouveau, par conférence téléphonique cette fois-ci, afin de poursuivre les discussions sur les statuts. Des changements ont été adoptés par les membres du conseil réunis ce jour-là. Les membres peuvent consulter les textes envoyés avec l'avis de convocation et pourront à leur tour en débattre lors de l'assemblée générale du 27 avril. •

Comité sur la fonction de recherchiste

Le Comité de travail relatif à la fonction de recherchiste, composé de trois membres élues, s'est réuni pour la première fois vendredi 5 avril. Il est composé de Jean-Ann Bouchard, Caroline Morin et Élise Thivierge, ainsi que notre conseillère Sophie Fontaine. Lors de cette rencontre, un calendrier de travail a été établi. Également, les grands objectifs du comité ont été déterminés en vue d'améliorer les conditions des recherchistes. À cette fin, un questionnaire sera envoyé sous peu aux recherchistes pour comprendre leurs différentes réalités. •

Comité sur les monographies d'emploi

Après l'appel d'intérêt pour le comité sur les monographies d'emploi, le SCRC a reçu plusieurs candidatures, celles-ci seront proposées au conseil syndical qui décidera de la composition de ce comité, qui a une importance majeure. •

Départ de Caroline Belley

Notre responsable aux griefs et litiges, Caroline Belley, a annoncé lors du conseil syndical du 22 mars qu'elle quittait le syndicat. Caroline a expliqué aux délégués présents les raisons qui ont motivé sa décision. Le SCRC remercie Caroline pour son travail colossal, sa rigueur durant son mandat. •

Bilan de la négociation

Les délégués et les membres du bureau syndical se sont réunis les 15 et 16 avril au Centre St-Pierre à Montréal pour faire le bilan de la négociation passée. Après la lecture du bilan, des ateliers ont été formés pour débattre des différents aspects du bilan. Chaque groupe rendait compte des discussions thématiques au reste des délégués. De nombreux enseignements ont été tirés durant ces deux journées. Le bureau syndical fera une synthèse de ces travaux lors de notre prochaine assemblée générale. •

Assemblée générale du 27 avril

Nous vous rappelons que l'assemblée générale annuelle du SCRC se tiendra le 27 avril en simultané dans 10 villes. Celle de Québec a dû être annulée. L'assemblée principale aura lieu à Montréal au pavillon Cœur des sciences de l'UQAM. Les membres peuvent consulter les documents qui leur ont été envoyés avec la convocation. •

Le SCRC sur Papineau

Tel qu'annoncé, les bureaux du syndicat se trouvent désormais au 1200 Papineau, au 4e étage. •

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES SUJETS À PROPOSER,
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER
514 842-4020 ou 888 842-4020 • SCRC@SCRC.QC.CA



des communications de Radio-Canada
(FNC-CSN)

fnc Fédération nationale des communications

